



Les marais et l'île de Robehomme

Ça vaut le détour

1

Le manoir de Petiville

(Propriété privée) Le manoir de Petiville, construit au XVII^e siècle avec son colombier d'époque, peut être visité lors des journées du patrimoine. Outre l'intérieur du manoir en « L » avec ses murs de couleurs vives (rouge, orange, bleu et blanc), ses poutres apparentes, ses hauts plafonds à moulures, ses salons et sa salle à manger, le visiteur s'attardera dans le colombier du XVII^e « aux 1400 boulins bouchés à la Révolution. Il a compté jusqu'à 2800 pigeons ».

2

Eglise de Robehomme

Cette construction date du XIX^e siècle. Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, le clocher servait de point d'observation aux Allemands. Un commando anglais l'a détruit et un nouveau clocher a été construit dans les années 50, mais moins haut que l'ancien.



3

Faune et flore

Les marais sont l'occasion de découvrir une faune et une flore intéressantes, la richesse de ce milieu est inventoriée et suivie. Vous pourrez observer l'aulne glutineux, le saule marsault, les iris des marais et autres roseaux et joncs, nénuphars, lentilles d'eau,... La faune n'est pas en reste, puisque la cigogne, le faucon hobereau, le bruant des roseaux et autres canards siffleurs, pilets, souchets, chipeaux, colverts, sarcelles d'hiver ou foulques macroules et poules d'eau nous font l'honneur de leur présence.



Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
NORMANDIE CABOURG
PAYS D'AUGE

Bureau d'Information Touristique de Dozulé
128 Grande Rue
14430 Dozulé
Tél : +33(0) 2 31 86 12 79
tourismedozule@normandiecabourgpaysdauge.fr



Numéros utiles

Météo



32 50

En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable



**SIGNALER
UN PROBLÈME**
sentinelles.sportsdenature.fr

Réalisation Corlet Com - Tél. 02 31 35 48 78 - N° 1508
Crédit photo: © Bénédicte Lepetit - M. Thomassin - Eric Larayadieu

Normandie Cabourg Pays d'Auge

Les marais et l'île de Robehomme

Pratiques autorisées



circuit

5

13,5 km

3 h 30

Parcours facile



© G. Weir - Calvados Tourisme



Calvados Tourisme
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Départ de Petiville

Balisage

bonne direction



changement de direction



mauvaise direction



Les marais et l'île de Robehomme

Pas à pas

Départ : Parking de la mairie de Petiville. Coordonnées GPS : 705577/5458162

Du parking, passer devant le lavoir et suivre la D95a en direction de Cabourg.

D

Dépasser la route de Troarn sur votre gauche pour rejoindre 100 mètres plus loin un petit passage entre deux maisons (vous aurez l'impression de rentrer dans une propriété mais cela est normal). Après la fontaine, poursuivre le long du parc à chevaux jusqu'à l'entrée de Bavent.

1

Au croisement des deux chemins empierrés, continuer tout droit jusqu'au chemin goudronné, puis prendre direction Bavent. Un peu plus loin suivre la direction « Bavent par l'Eglise ». A la sortie de la zone d'habitation, suivre ensuite la direction « Les hauts vents ».

2

Au croisement avec la D236, traverser la route et emprunter le chemin empierré vous menant jusqu'à Robehomme par Roncheville. Vous traverserez ici le bois. De nouveau de retour sur un carrefour avec la D236, continuer tout droit en suivant la direction « Robehomme par la chaussée du cros ».

3

Arrivé à la D224, prendre à droite. Après 500 mètres, obliquer à la première route à gauche pour débiter l'ascension de Robehomme. Au sommet de la côte, continuer en direction du clocher de l'église de Robehomme. Contourner le cimetière par la gauche et entrer dans le chemin empierré. Après 200 mètres, une table d'orientation offre une vue imprenable sur les marais de la Dives et les contreforts du Pays d'Auge.

4

Arrivé à une intersection, suivre le chemin à gauche indiquant « Tour de Robehomme par le grand marais ». De nouveau sur la D224, prendre à droite et longer la route sur 250 mètres. Prendre le premier chemin en pierre sur la droite et suivre la direction « Petiville ». Au deuxième croisement, prendre à droite pour rejoindre la mairie et l'Eglise de Petiville.

